



VERSION OFFICIELLE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE
L'ÉCOLE DE BOURGOGNE TENUE LE MARDI
25 FÉVRIER 2019 À 19 HEURES 15 À LA SALLE DU PERSONNEL

Étaient présents :

Parents :

Emmanuel Drapeau
Michael Grimard
Annie Picard
Philippe Privé
Anne-Marie Hébert
Nadine Riendeau

Personnel enseignant :

Cynthia Desbiens Pétrin
Julie Boucher
Caroline Sirois
Marie-Pier Crevier

Personnel du service de garde :

Danielle Fortier

Personnel de soutien :

Francine Meloche

Direction :

Lysanne Landry

Direction adjointe :

Céline Latendresse

1. OUVERTURE ET PRÉSENCE

Les présences sont prises, il est 19 heures 15. Comme nous recevons notre nouvelle directrice, madame Lysanne Landry, pour la première fois, un tour de table est fait où les membres se présentent.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Annie Picard souhaite la bienvenue aux membres et nous fait la lecture de l'ordre du jour.



Commission scolaire
des Patriotes



CE-18/19-31 Madame Annie Picard propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

3. PROJET ÉDUCATIF - SUIVI

Madame Cynthia Desbiens Pétrin et madame Céline Latendresse nous présentent la matrice pour définir nos enjeux (3), un scolaire et académique et deux sur le bien-être. L'enjeu pour le scolaire et l'académique sera la lecture. Les enjeux sur le bien-être seront de développer l'estime de soi et de réduire l'anxiété chez les élèves. Lors de la prochaine rencontre, l'équipe-école définira les orientations, objectifs et cibles.

4. HORAIRE DU PRÉSCOLAIRE

Lors de la rencontre du Conseil du 29 janvier dernier, les membres ont demandé que l'équipe-école se réunisse une seconde fois pour discuter de l'horaire car la décision des membres du conseil, rendue par vote secret et qui avait été votée à la majorité, demandait que l'équipe-école **en rediscute**. L'équipe-école désirait que les élèves du préscolaire commencent plus tard et les parents désiraient qu'ils commencent en même temps que le primaire. L'équipe-école s'est rencontrée et leur décision est restée la même.

Madame Diane Hubert a envoyé aux enseignants un courriel les informant que suite à la seconde consultation auprès des enseignants, elle prenait la décision que le préscolaire commence en même temps que le primaire. L'horaire du préscolaire commencera à 8h10 et se terminera à 14h27.

CE-18/19-32 Il est proposé par madame Danielle Fortier que le préscolaire commence en même temps que le primaire. L'horaire du préscolaire commencera à 8h10 et se terminera à 14h27.

Adoptée à l'unanimité





5. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée, il est 19 heures 35.

Annie Picard, présidente

Francine Meloche, secrétaire

Lysanne Landry, directrice



Commission scolaire
des Patriotes